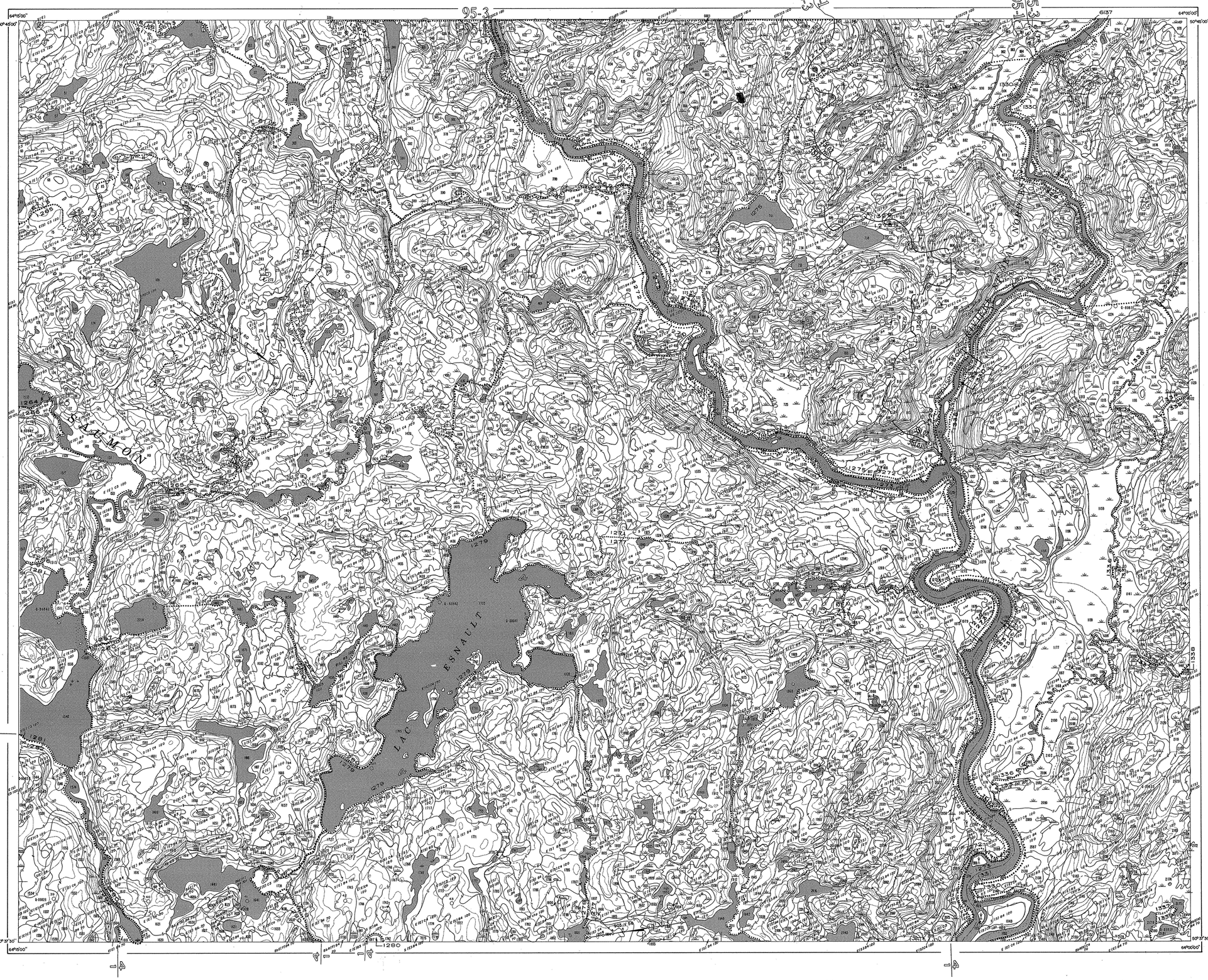

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1979, 22-I-09) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
Pessière
— — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portion résin.)
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — à sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse
— — sur sables humides
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec épinette
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Mélangé à bouleau jaune avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — avec épinette
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Cédrière avec résineux
Frênière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur sables humides

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à bouleau jaune
— — (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
Chênaie rouge
Frênière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus sévère légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 16 50 % ⊖ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES		TIGES DE:
10 (ans)	=	0-40 +
30	=	21-40 +
50	=	41-60 +
70	=	61-80 +
90	=	81-100 +
100	=	101 et plus +

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30 (ans)	=	30-70 (ans)
90-30	=	30-90 +
100-30	=	30-100 +
30-50	=	50-90 +
100-50	=	50-100 +
100-70	=	70-100 +

FORÊT HÉQUIENNE
Jeune inéquienne: Peuplé de résineux, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieilleux inéquienne: Peuplé de résineux, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges comprises de 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges vert plus de 90 ans

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0 à 3m)	2 (3 à 7m)	3 (7 à 12m)	4 (12 à 17m)	5 (17 à 22m)	6 (22m +)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	30 à 50 %	*
Forte	40 à 70 %	**
Abrupte	51% et plus	***

Superficie entourée de pentes > 51%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E1 C2 D3 50+ E5
S: sablonneux
1: classe de pente
E1: classe d'âge
C2: perturbation
D3: classe de hauteur
50+: classe de densité
E5: sous-groupe d'essences
C: groupe d'essences

F C3 r4 B5 01
F: feuillus
C3: classe de pente
r4: année de l'origine
B5: classe de hauteur
01: classe de densité
C: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE: Marc V. Mercier
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989; Année de publication: 1990; Année de révision:

Divisions territoriales en date du 15/5/89
Déclinaison magnétique 2°5' ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-1*
Unité d'aménagement: 1*
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 351
Bassin primaire: 01*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97000
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1339*
Région écologique: 11a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-I-15 S.E.	22-I-16 S.O.	12-L-13 S.E.	12-L-13 S.O.
22-I-10 N.E.	22-I-10 N.O.	12-L-12 N.E.	12-L-12 N.O.
22-I-10 S.E.	22-I-9 S.O.	12-L-12 S.E.	12-L-12 S.O.
22-I-7 N.E.	22-I-7 N.O.	12-L-5 N.E.	12-L-5 N.O.
22-I-7 S.E.	22-I-8 S.O.	12-L-5 S.E.	12-L-5 S.O.

22 I/9 N.E.